



Fédération culturelle  
canadienne-française

Place de la francophonie  
450, rue Rideau, pièce 405  
Ottawa ON K1N 5Z4

☎ 613 241-8770

☎ 613 241-6064

🌐 [www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)

Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **CRTC : Des décisions majeures, mais sans surprise pour la FCCF**

**Ottawa – vendredi 20 mars 2015** – Les décisions annoncées par le CRTC hier à 16 h reflètent dans l'ensemble ce qui avait déjà pu être pressenti dans la phase trois des consultations sur l'avenir de la télévision, Parlons télé.

Aussi, la FCCF accueille favorablement la création d'un service d'entrée de gamme dès mars 2016 incluant des stations canadiennes locales et régionales, des chaînes dont la distribution reste obligatoire comme par exemple Ici RDI, TVA ou encore UNIS et des chaînes éducatives provinciales ou territoriales comme TFO ou Télé Québec et ce, même s'il n'en existe pas dans la province ou le territoire concernés. « Nous sommes heureux de voir que le CRTC a tenu compte des recommandations émises dans notre mémoire de juin 2014 où nous demandions que le conseil inclue systématiquement dans le service de base une station locale, des stations régionales disponibles et que les services éducatifs soient pris en compte. » se réjouit Maggy Razafimbahiny, directrice générale de la FCCF.

« C'est avec beaucoup plus de réserve que la FCCF appréhende le futur démantèlement des forfaits et la mise en place d'une offre d'options de services à la carte et de création de forfaits souples. En effet, comme nous l'avons souligné dans notre mémoire, certaines chaînes incluses dans les forfaits existants pourraient se trouver fragilisées dans un contexte où un nombre important de consommateurs choisiraient de s'abonner à la carte. Par exemple, plusieurs EDR distribuent présentement la chaîne ARTV à même un forfait, ce qui garantit à cette chaîne une plus forte pénétration au sein de l'auditoire de langue française à l'extérieur du Québec. Sans mesures réelles d'encouragement pour que le consommateur francophone s'abonne à des canaux dans sa langue, rien ne nous garantit que les EDR continuent d'offrir autant de services de langue française sur leur marché d'exploitation. Le démantèlement des forfaits pourrait donc avoir comme impact de réduire l'offre de programmation francophone disponible dans les communautés de langue française en situation minoritaire. Notre crainte majeure est que la diversité de la programmation puisse être ainsi potentiellement réduite ou menacée. » précise Martin Théberge, président de la FCCF.

Enfin, le CRTC met l'accent sur la prépondérance de services canadiens dans le forfait de base tout en spécifiant qu'il appartiendra aux abonnés de choisir le nombre et le genre de services facultatifs, canadiens et non canadiens, qu'ils voudront recevoir en plus du service d'entrée de gamme. La FCCF s'inquiète de l'impact qu'une telle mesure peut avoir sur l'avenir et la créativité des producteurs indépendants, des réalisateurs et des artisans de l'industrie médiatique issus des communautés francophones hors Québec. De plus, la conjugaison de cette mesure avec les décisions déjà annoncées la semaine dernière telles que la suppression des quotas de diffusion d'émissions canadiennes en journée et l'élimination de la politique d'exclusivité des genres risque, à terme, de limiter de façon significative la diversité de la programmation canadienne.

—30—

*La FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. Elle réunit des représentants de sept regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, ainsi que 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique de onze provinces et territoires du Canada, un regroupement de réseau de diffusion et une alliance de radios communautaires. La FCCF est membre de la Coalition canadienne des arts, de la Coalition pour la diversité culturelle, et de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.*

Pour de plus amples renseignements : Aude Rahmani, chef des communications par intérim,  
Fédération culturelle canadienne-française

Téléphone : 613-241-8770 p.22

[facebook.com/infoccf](https://www.facebook.com/infoccf) [twitter.com/infoccf](https://twitter.com/infoccf) [www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)